



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Louis XIV et l'Afrique noire : essai / Tidiane Diakité
éd. Arléa, 2013
cote : 59.138

L'ouvrage a fait l'objet d'une recension élogieuse dans la presse quotidienne (Figaro du 06-06-2013). Il le mérite. L'auteur est Malien, agrégé d'histoire. Le sujet est original, traité avec objectivité, sans rien cacher par exemple de l'esclavagisme et des convoitises qu'il suscite, mais en le situant dans son contexte africain et hors de considérations moralisantes.

Diakité montre combien Louis XIV s'intéressait personnellement à l'Afrique. On le savait déjà pour les affaires du Maroc et l'on connaît l'attention qu'il portait aux appels venus de Siam et de Perse. Ceux qui émanaient de l'Afrique noire sont passés plus inaperçus de l'historiographie.

L'auteur souligne que les rois et chefs de la côte occidentale d'Afrique (Louis XIV, par ailleurs, ne se désintéressera pas de « l'Ethiopie »), préfèrent, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et Côte de l'Or, traiter avec les Français plutôt qu'avec les Hollandais ou les Anglais à l'époque. Selon lui, les raisons en sont multiples et s'additionnent : les liens sont anciens ; avant les Portugais des XV^e et XVI^e siècles, les navigateurs de Normandie avaient laissé traces et souvenirs d'échanges positifs ; ces liens anciens peuvent être amicaux, dans la mesure où les Français ne s'installent guère sur place, à la différence des autres Européens et apportent des produits appréciés, comme l'eau-de-vie, que ne fabriquent ni les Hollandais ni les Anglais ; moins bons commerçants, dans l'ensemble, que leurs concurrents, les Français sont moins âpres dans les transactions et, peu présents, peuvent être plus attendus ; ce qui fait que des chefs locaux peuvent même les inviter à construire des forts de traite, pour faire pièce aux Hollandais ; ils préfèrent finalement des relations d'Etat à Etat, si l'on peut dire, avec celui qui leur est présenté comme « le plus grand roi de l'univers ».

Louis XIV, de son côté, veille à soutenir cette réputation, par le faste qu'il réserve aux ambassades venues d'Afrique, comme à celles de Siam ou de Perse, traitant comme d'égale dignité ces souverainetés « exotiques » pour les Français. Il parraine même et éduque en France un prince (?) africain, Aniba, qui, de retour en son pays, n'obtiendra d'ailleurs pas la royauté à laquelle il prétendait lorsqu'il était en France.

A l'appel ou à l'accueil favorable des Africains aux Français, Louis XIV pense en effet avoir de bonnes raisons de répondre : outre sa « gloire », toujours à propager, ses bonnes relations avec les chefs africains fourniront en main d'œuvre servile le commerce triangulaire



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

qui se développe avec le sucre des Antilles ; de plus, Louis XIV ne relègue pas au second plan le but missionnaire de propagation du christianisme. Mais la mission catholique est, sur place, plutôt un échec, car elle se heurte à l'Islam et, aux yeux des populations, les missionnaires blancs paraissent complices des esclavagistes.

En fait, la présence française reste sporadique et surtout peu continue, si l'on met à part l'action de Brüe, par exemple : la faiblesse des flux maritimes en provenance de France, malgré les promesses est un obstacle structurel aux réussites françaises, en Afrique comme ailleurs à cette époque. Quant à l'opposition la plus efficace, c'est surtout celle des Hollandais qui résistent en Europe à la puissance française et font en Afrique la guerre aux traitants français, travaillant contre eux l'esprit de certains chefs africains. Sauf au Sénégal, les concurrents européens supplantent généralement les Français.

Resteront de cette époque des zones d'influence ou des points d'appui qui serviront de départ à la colonisation du XIX^e siècle. Sous Louis XIV, il n'est point question de colonisation, mais plutôt de rapports favorables avec les princes africains, sans tenir compte de leurs populations, souvent opprimées.

Le chapitre sur les regards croisés, ceux des Français sur l'Afrique et ses « mœurs étranges », ceux des Africains sur une France de Louis XIV sans doute plus rêvée qu'approchée est original, éclairant, par ses témoignages.

Au total, une synthèse fort intéressante. Les archives ont été étudiées. La bibliographie ne paraît pas toujours récente, mais c'est que sur un sujet novateur, au moins pour le grand public, l'auteur peut être considéré comme un pionnier.

Philippe Bonnichon